

CITOYENNETÉ

Signature du nouveau protocole des déchèteries de Brest métropole

Mis en ligne le **vendredi 23 juin 2017**

Les déchèteries de Brest métropole ont fait l'objet, en 2013, d'un protocole visant à sécuriser leur usage et à y faire respecter des règles élémentaires. Signé entre le parquet du tribunal de grande instance de Brest, la police et la gendarmerie nationales, et Brest métropole, il a été réactualisé ce 23 juin.



Mis en place dans le cadre du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), le protocole de lutte contre les vols, les vandalismes, les menaces et les agressions au sein des cinq déchèteries de la métropole (Spernot, Lavallot, Le Vern, Mescouezel, Toull ar Ranig) a été mis à jour.

Vandalismes, menaces, agressions, vols (et donc perte de recettes financières pour la collectivité) : tous ces faits sont couverts par le dispositif, mis à jour à la suite de réunions et d'échanges au sein du groupe opérationnel Tranquillité publique du CISPD. Il permettra d'adapter les réponses des institutions aux nouvelles problématiques rencontrées.

Les conditions d'accès aux déchèteries se sont notamment vues renforcées, dans le but de réaffirmer le fait qu'elles sont réservées aux seuls particuliers de Brest métropole, qui en financent le fonctionnement. Une règle qui est désormais strictement appliquée par le groupe Suez, prestataire des déchèteries depuis janvier 2016.

Des investissements constants ont par ailleurs été mis en place par la collectivité afin de diminuer les incivilités et d'améliorer la sûreté et la sécurité des déchèteries. Des actions qui, de toute façon, ne remplaceront pas la règle la plus élémentaire : l'esprit citoyen et le respect des autres usagers ainsi que des agents, au service de la population,

doivent primer.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30